

ECHENAY

La laïcité enracinée au groupe scolaire



Un "arbre de la laïcité" a été planté au groupe scolaire Claude Fontaine.

Vendredi 14 décembre, vers 15 h, à l'occasion de l'anniversaire de la loi du 9 décembre 1905 de la séparation de l'Église et de l'État, les élèves du groupe scolaire Claude-Fontaine à Echenay, avec l'accord et le soutien de l'inspection académique, ont planté "l'arbre de la laïcité".

En amont de cette journée, les enfants avaient réalisé en classe une fresque et des affiches pour mettre en valeur les principes de la laïcité et la devise de notre pays.

Avant la plantation de l'arbre, par quelques élèves aidés par un membre du conseil municipal, l'assemblée a respecté une minute de silence en mémoire des morts et blessés de l'attentat de Strasbourg. Puis, la "Mar-

seillaise" a été chantée par les enfants et l'assemblée, suivie d'une chanson intitulée "liberté, égalité, fraternité".

Hanser Odette, déléguée départementale de l'Éducation nationale, pour l'école d'Echenay, a rappelé l'importance de cette loi qui respecte la liberté de conscience de tous les citoyens et qui assure aux élèves une culture commune et partagée. M. Bourgeois, maire d'Echenay, a remercié les participants, en particulier M. Thierot, vice-président de la communauté de communes du bassin de Joinville.

La cérémonie s'est terminée par un goûter offert par la municipalité d'Echenay aux élèves et à tous les participants.